

AVIS N° 051-2026 / DCBR / DG

TPBF 6,30 % 2023-2030

**Païement des intérêts semestriels et
remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central/Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso procédera, le **12 avril 2026**, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6,30 % 2023-2030 » pour un montant global net d'impôt de **8 792 747 500** (huit milliards sept cent quatre-vingt-douze millions sept cent quarante-sept mille cinq cents FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : la SGI Coris Bourse - 01 BP 6585 Ouagadougou- Tél : +226 25 33 14 85 - Email : corisbourse@coris-bourse.com.

Fait à Abidjan, le 24 mars 2026

**Pour le Directeur Général
du Dépositaire Central/Banque de Règlement
et par Délégation**

Le Directeur du Département des Opérations

Guimba SYLLA

